

FORMATION AUX MODULES MAXIREM

Programme de la formation

Formation à Maxirem Expert, une suite de logiciels avancés, comportant plusieurs modules :

- Audit de rémunération et protection sociale
- Module multi-simulations
- Comparateur salaire /dividendes (Salarié et TNS)
- Comparateur de statut Salarié / TNS
- Etude retraite

Présentation de Maxirem Express, une suite de logiciels très simples, comportant 6 calculateurs :

- Comparateur salaire /dividendes (Salarié et TNS)
- Comparateur de statut Salarié / TNS
- Calcul des cotisations sociales d'un TNS (Travailleur Non Salarié)
- Calcul des garanties de protection sociale (IJ, rente d'invalidité et garanties décès) prévues par les régimes obligatoires.
- Calcul des limites fiscales des cotisations Madelin
- Calcul des limites fiscales et sociales d'un salarié

Présentation de Maxirem Décision, générateur de Décision Unilatérale de l'Employeur :

- DUE Santé
- DUE prévoyance

Objectifs

Savoir maîtriser les modules Maxirem Expert, Maxirem Express et Maxirem Décision.

Durée

1/2 journée

Prix

50 € HT par personne

Sessions

LYON
16 février 2017

PARIS
13 avril 2017

NANTES
15 juin 2017

BORDEAUX
19 octobre 2017

INSCRIPTION A LA FORMATION AUX MODULES MAXIREM

Choix du lieu et de la date de la formation

LYON
16 février 2017

PARIS
13 avril 2017

NANTES
15 juin 2017

BORDEAUX
19 octobre 2017

Participant(e) 1

Mme M.

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Tél. (ligne directe)

Participant(e) 2

Mme M.

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Tél. (ligne directe)

Entreprise/Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

Paiement

Facture à adresser à (préciser le service et l'adresse si différente)

TOTAL HT : 50 € HT Nombre de participants TVA en vigueur (20%) TOTAL TTC

Ci-joint un chèque de € correspondant à une inscription pour participant(s) à la session libellé à l'ordre de **Maxirem**.

Date

Cachet et signature

Prix : Le prix par participant est indiqué sur la plaquette de formation Maxirem, il comprend : la participation à la formation, la documentation remise.

Conditions d'inscription et règlement : La confirmation de votre inscription est conditionnée par la réception par Maxirem de votre règlement suivant l'envoi du bulletin d'inscription. A moins de 30 jours de la formation, seules les inscriptions accompagnées d'un règlement sont prises en compte.

Conditions d'annulation ou de report : L'annulation de votre inscription ou son report sur une autre session sont possibles sans pénalité plus de 30 jours avant la formation :

➤ Entre 15 et 30 jours avant la formation, 50% du prix de la formation est retenu

➤ Moins de 15 jours avant la formation, 100% du prix de la formation est retenu

Vous avez cependant la possibilité de vous faire remplacer par un autre participant. Maxirem se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation, les frais d'inscription préalablement réglés seront alors intégralement remboursés

Agrément Formation : Maxirem est un organisme de formation agréé : N°82 73 01263 73 Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture tenant lieu de Convention de Formation Professionnelle Simplifiée. Vos frais peuvent être imputés sur le budget 1% formation de votre société.